



Nos honoraires de vente

Prix	Montant des honoraires TTC à la charge de l'acquéreur
Pour une vente supérieure à 160,000 € et jusqu'à 400,000,00 € inclus	Forfait de 8,000 € TTC
Pour une vente supérieure à 400,000 € et jusqu'à 600,000,00 € inclus	une rémunération totale de 5 % TTC calculée sur le prix de la vente
Pour une vente supérieure à 600,000,00 € et jusqu'à 800,000,00 € inclus	une rémunération totale de 4,5 % TTC calculée sur le prix de la vente
Pour une vente supérieure à 800,000 €	une rémunération totale de 4 % TTC calculée sur le prix de la vente
En l'absence de vente, aucune rémunération n'est due.	
Vente d'immeubles en bloc ou à la découpe. Grands comptes.	
Prix	Montant des honoraires TTC à la charge de l'acquéreur

Pour une vente consentie jusqu'à 1 999 999, 99 € (inclus) une rémunération totale de 6 % TTC calculée sur le prix de la vente (avec un minimum de 10 000 €TTC)

Nos honoraires de Location

Honoraires de rédaction d'Acte : 500,00 € TTC

Avis de valeur nous consulter.

LOCAUX COMMERCIAUX – AFFAIRES COMMERCIALES

5 000, 00 € HT minimum. 8% HT de vente

LOCATIONS

A la charge du Locataire

- 8 €/m² pour visite du bien et rédaction du bail
- 3 €/m² pour établissement de l'état des lieux

A la charge du Bailleur

- 8 €/m² pour visite du bien et rédaction du bail
- 3 €/m² pour établissement de l'état des lieux

GESTION LOCATIVE :

- 6% TTC